

Juillet 2013

L'enquête publique de la ZAC est en cours Mobilisons nous pour défendre le parc Bettencourt, le dernier grand espace boisé de Bezons

- **Sa disparition semble bel et bien programmée par les élus :**

Dans le futur projet ZAC Coeur de Ville, le nouveau stade d'honneur est en plein milieu du parc Bettencourt actuel et prend toute la place, laissant une rangée d'une quarantaine d'arbres (allée Szekszard) qui seront épargnés.

Si rien ne change dans le projet des élus : le parc tel qu'il est aujourd'hui n'existera plus. Plus de 250 arbres du parc Bettencourt vont périr sous les tronçonneuses, ainsi que ceux de l'espace Croky et ceux du stade, soit 490 en tout (chiffre indiqué par la mairie) : nos érables, mûriers, pins noirs, pins sylvestres, arbres de Judée, cerisiers, etc.

Ces arbres vivants âgés d'une cinquantaine d'années sont des refuges importants de la faune de Bezons (oiseaux, hérissons, etc.). Ce havre de nature de 2 hectares pourrait donc cesser d'exister. Retrouver un tel potentiel biologique va prendre des dizaines d'années.

Cet espace boisé nous manquera si rien n'est modifié : Où trouverons nous de l'herbe en été, des bancs ombragés, la diversité de paysages, les grands espaces de jeux pour les enfants, les belles allées de promenade ?

La disparition du Parc Bettencourt est programmée : arbres coupés en 2013, puis élaboration en 2018 d'un petit square.

- **A propos de l'état sanitaire des arbres estimé moyen à mauvais dans le dossier**

Il est écrit que l'état sanitaire des arbres du parc est « moyen à mauvais » !

Qui a fait ce diagnostic ? Cette analyse est-elle publique ?

L'état sanitaire jugé moyen d'un arbre peut être amélioré avec un simple élagage. Un état sanitaire jugé mauvais ne conduit pas toujours à un abattage, sauf si l'arbre s'avère dangereux pour le public, sinon il suffit souvent de faire une taille des branches mortes et dangereuses. Il faut rappeler que le parc n'est entretenu qu'à minima !

- **Parlons de la « mutation » du parc**

La destruction du parc Bettencourt est à la première brique de "l'opération tiroir" des aménageurs à qui les élus ont donné les clés du quartier pour le transformer.

Sur le site internet de la ville on peut lire que "pour un arbre supprimé, deux seront plantés". Ce n'est pas vrai car certains arbres comptabilisés sont autour des immeubles prévus : il ne s'agit pas d'arbres de parc !

Le parc Bettencourt était un espace boisé protégé jusqu'en 2009. Pourquoi a t'il été déclassé par le Maire ? Protégeons le à nouveau car il répond aux usages de la population et la biodiversité s'y est installée depuis de nombreuses années.

- aujourd'hui, en période de crise, des **économies pourraient être réalisées en intégrant ce patrimoine bezonnais à fort potentiel écologique** et auquel les habitants sont attachés. La transformation et la conversion des pelouses en prairies fleuries, mares, jardins pédagogiques, ruches pourrait se réaliser à moindre frais à partir de l'existant ;
- les grands arbres en pleine maturité et les arbustes généreux, les oiseaux, insectes, « de tous les jours » se sont renforcés mutuellement et ont formé des biotopes de « nature ordinaire », reconnue maintenant comme très utile à l'environnement de nos villes ;
- un espace vert en pelouse comme nous le voyons sur les photos du dossier ne remplace pas ce parc qui a un potentiel écologique et devrait avoir pour mission de rapprocher les Bezonnais de la nature.

A la lecture du dossier nous notons que les élus n'ont pas répondu à la première recommandation qui leur est adressée par le ministère de l'écologie lorsqu'il s'engagent dans un projet d'urbanisme*. Cette première recommandation est : **éviter de détruire**. Or la destruction des arbres est la première opération prévue dans ce projet qui va durer plusieurs années.

Nous demandons que le dossier soit retravaillé et que des solutions évitant la coupe des arbres du parc Bettencourt soient proposées aux habitants. D'autres terrains à Bezons peuvent accueillir le stade et une partie des immeubles de logement. Ces arbres appartiennent à plusieurs générations de bezonnais.

Ne vous laissez pas déposséder de cette richesse et allez vous exprimer sur **le registre de l'enquête publique disponible à la Mairie de Bezons du mercredi 12 juin 2013 au vendredi 12 juillet 2013**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et suggestions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie, à l'attention du commissaire enquêteur de la ZAC Coeur de Ville, Mairie de Bezons, 2 rue de la Mairie, 95870 Bezons.

Les permanences du commissaire enquêteur pour recevoir le public en mairie sont :

- le jeudi 4 juillet, de 17h30 à 19h30
- le vendredi 12 juillet, de 15h à 17h

* Doctrine du ministère de l'écologie à destination des maîtres d'ouvrage, 06/03/2012



Argenteuil Bezons, EELV
www.argenteuil-bezons.eelv.fr

Bezons Environnement

Association Bezons-Environnement